



GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2020/21



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



PRESENTATION DE NAGUAL CONSULTING

Nagual-consulting a été créé pour conseiller les acteurs de l'industrie financière dans leurs problématiques stratégiques de développement, organisationnelles et fonctionnelles et les accompagner dans la construction et l'évolution de leur système d'information.

Fondé par des banquiers et des ingénieurs issus du conseil, nous construisons notre succès sur la connaissance des métiers de nos clients, des enjeux de leurs projets et des risques inhérents à leur activité.

Issus des plus grands cabinets de la place, nos consultants se caractérisent par leur professionnalisme et leur sens du service client. Tous tournés vers un objectif commun : la satisfaction du client.

Nos prestations sont adaptées aux exigences des secteurs d'activité Banque, Finance et Assurance. Parce que chaque secteur d'activité de la Banque et de la Finance doit faire face à des challenges différents et possède ses propres problématiques, nous avons adopté une ligne de conduite orientée vers les métiers de nos clients. Cette spécificité s'illustre non seulement au cours de nos missions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage où la qualification Métiers de nos intervenants permet d'appréhender pour les résoudre les problématiques de nos clients et d'anticiper leurs évolutions comme celles de leurs marchés, mais aussi au travers de missions plus techniques dans la mesure où les spécificités fonctionnelles sont presque systématiquement à l'origine des choix d'architecture, d'outils ou de mode de développement et influent ainsi sur le système d'information.

Nos consultants sont entièrement dédiés au métier de nos clients et à leur secteur d'activité tout en véhiculant nos valeurs toujours présentes et qui font l'identité de Nagual Consulting :





LA DECLARATION

Dans la continuité de l'année passée et malgré un contexte sanitaire compliqué, cette nouvelle année de démarche Environnementale et Sociétale qu'a adoptée Nagual Consulting est resté axée sur la continuité de notre réflexion sur le lien des actions pouvant être mises en place autour des ODD qui définissent les priorités et aspirations mondiales pour 2030, au travers des 10 principes du Global Compact et des actions que nous avons pu mener précédemment et que nous continuons à contribuer et promouvoir sur certains des 17 objectifs de Développement Durable adoptés par les Nations Unies en 2015, en fonction de notre secteur d'activité.

C'est dans ce contexte que je vous prie de trouver ci-dessous le renouvellement de notre engagement au respect des 10 principes du Global Compact par l'illustration au sein de notre société d'un certain nombre de ces principes.

Gilles MARTINS, Président de la Société NAGUAL CONSULTING



LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Droits de l'homme

- Principe 1 : promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
- Principe 2 : veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Conditions de travail

- Principe 3 : la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- Principe 7 : adopter le principe de précaution face aux problèmes d'environnement ;
- Principe 8 : prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



DES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT AUX 17 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



des **10 PRINCIPES** du Global Compact
aux **17 OBJECTIFS** de Développement Durable des Nations Unies



DROITS DE L'HOMME

1 3 5 8 10 16 17

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
- 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

1 2 3 5 8 9 10 16 17

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

2 6 7 9 11 13 15 17

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

3 10 16 17

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.





DROITS DE L'HOMME

Les pratiques de Nagual Consulting se font dans le respect du droit français, européen et international le cas échéant.

À ce jour, Nagual Consulting n'a fait l'objet d'aucun jugement de violation, ni aucune pénalité en matière de respect des droits de l'Homme.

Nagual Consulting défend les valeurs indivisibles et universelles de dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté et justice, telles que décrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies du 10 décembre 1948 et dans la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne du 18 décembre 2000

En matière de recrutement, des critères objectifs dans nos méthodes :

- Nous sommes impliqués dans la diversité et la parité notamment auprès des jeunes et des femmes que nous respectons et appliquons lors de nos recrutements. Dans la continuité de cette implication, nous sommes en cours d'étude afin d'adhérer à la Charte de la diversité et à la Charte de la parentalité en entreprise
- Sans discrimination d'âge, de sexe, de nationalité, basé sur les compétences de chacun
 - Notre cabinet emploie une parité égale Hommes/Femmes (7H -dont 1 stagiaire/7F)
 - Un salaire sensiblement équivalent Hommes/Femmes
 - Plus de 50% de nos collaborateurs ont moins de 35 ans.
 - Age moyen : 40 ans / Plus âgé : 57 ans / Plus jeune : 28 ans
- De l'accompagnement dans le recrutement de salariés étrangers dans leur démarche administratives (changement de statut, aide à l'obtention de titres de séjours leur permettant de travailler en France...)

Durant la crise du COVID19, Nagual Consulting a fait le choix de maintenir 100% des salaires, de ne pas recourir au chômage partiel, de pas recourir aux aides de l'état, adapter les agendas de nos collaborateurs en fonction des spécificités requises par nos clients.



CONDITIONS DU TRAVAIL

Mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines :

- Une vraie qualité dans le suivi des missions de nos collaborateurs : dans la continuité du suivi au plus près de nos collaborateurs pour un service toujours meilleur et le bien-être de nos collaborateurs nous effectuons en plus des Entretiens Annuels obligatoires, des entretiens de Compte-Rendu de Mission Mensuels qui sont l'occasion d'un échange et d'un soutien permanent auprès de nos collaborateurs.
- La volonté de développer leurs initiatives personnelles
- Un accompagnement concret et permanent
 - Renouvellement d'un plan d'intéressement triennal adossé à un plan d'Epargne Entreprise avec abondement
 - Etude comparative d'organismes de santé afin de pouvoir proposer une complémentaire santé toujours la plus favorable à nos salariés
→ Changement de la mutuelle entreprise en 01/2020 au profit d'un partenaire offrant des services meilleurs que la précédente avec toujours une prise en charge employeur des cotisations à 100% pour le salarié et ses ayant-droits.
 - Mise en place d'un Plan d'Epargne Retraite avec abondement
 - Flexibilité dans la prise de jour de congés
 - Structure « RTT »
 - Actions de formation de développement des compétences adapté à chaque salarié lors des entretiens annuels d'évaluation
 - Participation à hauteur de 50% du forfait «pass Navigo »
 - Allocation d'une prime de panier-repas
- La Santé et la Sécurité au travail :
Parce qu'elles sont des préoccupations majeures au sein de notre structure, nous considérons que la garantie d'une qualité de vie professionnelle passe par d'une part l'accompagnement en cas de problèmes de santé mais aussi la prévention des risques.
Dans ce cadre nous orientons notre politique en 3 axes principaux :
 - **L'implication de chacun** : La sécurité est l'affaire de tous nous attendons donc que chaque collaborateur intègre la prévention dans toutes ses activités.
 - **L'engagement au quotidien** : C'est au quotidien que nous nous efforçons d'être présents pour nos collaborateurs, à ce titre Nagual Consulting s'est doté au-delà des exigences légales qui lui incombent d'une complémentaire santé prise en charge à 100% de la part du collaborateur, ainsi qu'une sur-complémentaire garantie décès et invalidité « AXA ».



Nous souhaitons ainsi offrir à nos consultants une qualité de prestation de santé sans soucis et apportons un accompagnement interne sur toutes les questions relatives à leur mutuelle pour les libérer de ces problématiques

- **La prévention en priorité**

La prévention des risques passe avant tout par leur identification, et, grâce à notre partenaire de la médecine du travail CMIE nous sommes en finalisation de notre Document Unique en matière de risques professionnels (DUER) et auxquels nous sensibilisons nos collaborateurs.

- **La qualité des conditions de travail :**

Nous avons toujours mis l'accent sur la qualité des conditions de travail de nos collaborateurs en privilégiant leur santé et leur bien-être sur leur lieu de travail

Pour exemple nous avons fait une communication auprès de nos collaborateurs sur l'ergonomie et la santé au travail.

Les valeurs qui animent notre structure décrites dans notre charte éthique et déontologique sont aussi le plaisir et la convivialité. C'est pourquoi nous renouvelons l'organisation au minimum 2 fois par an des moments festifs de rencontre entre nos collaborateurs qui permettent de créer du lien et d'échanger sur les expériences diverses tant professionnelles que personnelles.

Nous avons également équipé et réservé un local au sein de notre cabinet pour des instants de « pauses café » offert par la Direction, afin de créer des instants de détente et d'échange.

Durant toute la crise sanitaire et encore maintenant nous sommes attachés à développer le Télétravail pour nos collaborateurs de manière optimum en accord avec nos clients afin de permettre la continuité professionnelle et l'organisation personnelle de chacun.

Nous avons développé au maximum les réunions internes et rendez-vous clients de manière virtuelle par le biais de visioconférences tel que Zoom, dans le but de limiter les contacts physiques et éviter la circulation de la Covid19 tout en assurant la continuité de l'activité professionnelle à 100% et à optimiser par la même occasion nos déplacements.



Notre Charte Ethique et Déontologique

Conscient des responsabilités incombant à notre profession, nous avons, dès notre création, souhaité nous doter d'une charte éthique. Nous nous attachons à ce que nos collaborateurs l'appliquent et respectent ses attributs chez nos clients.

Au-delà du simple respect des lois et codes nationaux notre ambition se traduit dans la durée par la volonté ferme d'apporter à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins et en adéquation avec notre sens du service.

Quels sont ces valeurs qui définissent le sens du service pour Nagual Consulting ?

Le respect scrupuleux de nos valeurs

Respect de la parole donnée, Excellence, Solidarité, Plaisir, Progrès, Implication, Souplesse.

Respect de la parole donnée

Le respect de la parole donnée induit la confiance et pose les bases d'une relation professionnelle plus confortable et plus profitable.

Nous sommes attentifs au respect des engagements que nous prenons vis-à-vis de nos collaborateurs. Nous considérons que le respect de la parole donnée est également un gage de fluidité dans les relations humaines au sein de notre entreprise.

La culture de l'excellence

La culture de l'excellence requiert un engagement fort de tous les acteurs de notre cabinet : non seulement pour lui donner vie mais également, et surtout, pour maintenir la dynamique nécessaire à la pérennisation de la haute performance.

Si nous sommes consultants, c'est pour intervenir en tant qu'experts sur des missions où notre valeur ajoutée est reconnue et incontestable, où nos engagements sont tenus, où notre implication est réelle.

Solidarité

La solidarité pose les fondations du travail en équipe. Nous travaillons tous dans le même sens pour la réussite des projets de nos clients, l'épanouissement de nos collaborateurs et la réussite de notre cabinet.

Chez NAGUAL CONSULTING, un consultant ne se retrouve jamais seul confronté à une problématique inextricable. Il se voit toujours donner les moyens de parvenir à surmonter les difficultés, avec l'appui du reste du cabinet.

Progrès

Nous avons la volonté d'améliorer au quotidien notre organisation et les prestations que nous produisons, vis-à-vis de nos clients de manière évidente mais également vis-à-vis de nos collaborateurs.

Nous favorisons très largement la suggestion individuelle et le travail de groupe pour les impliquer dans une organisation de progrès permanent, sur nos offres mais également sur leurs attentes vis-à-vis de l'entreprise.

L'implication

Nos collaborateurs ont choisi de nous rejoindre et de vivre l'aventure de la croissance avec nous, parce que nous leur donnons l'opportunité de se réaliser en interne en agissant eux-mêmes sur les moteurs de cette croissance et en prenant des responsabilités fondées sur leur propre réussite. Notre évolution est donc aussi la leur et cette implication est présente à chaque instant au cours de leurs interventions chez nos clients.

Souplesse

Parce que nous sommes en pleine évolution, notre organisation n'est jamais figée par des règles intangibles qu'il serait impossible de remettre en question.

Nous avons le souci d'être souples et réactifs pour coller au plus près des besoins de nos équipes.

En outre, dans une logique de progrès, nous sommes ouverts au dialogue et considérons avec bienveillance toutes les demandes et propositions.

Plaisir

Accéder à des missions intéressantes dans un environnement motivant et sur des sujets innovants, avoir la possibilité d'évoluer en fonction de ses objectifs et de ses envies, se donner les moyens de se réaliser : le plaisir doit être omniprésent dans les interventions de nos collaborateurs.

Nous veillons à ce que ce chacun d'eux trouve les moyens en interne de se réaliser en leur donnant, notamment mais pas uniquement, la possibilité d'intervenir sur des sujets connexes à leur mission et fonction de leurs inspirations.



ENVIRONNEMENT

Conscient des enjeux écologiques et des risques générés par le réchauffement climatique, Nagual Consulting s'est doté d'une charte environnementale afin de proclamer sa politique en la matière.

Certes, l'activité de Nagual Consulting de par sa nature a un impact minime sur les changements climatiques.

Pour autant, le cabinet fort de ses valeurs ne souhaite pas rester en marge de la mobilisation en faveur de l'environnement.

Nous pensons que l'environnement est un bien commun épuisable, il est le devoir de chacun et toutes entreprises d'engager des actions visant à le préserver étant conscient que c'est la somme de petits gestes quotidiens à tous les niveaux qui peut créer une dynamique d'inversion de tendance.

Nagual consulting a mis en œuvre des mesures fortes au quotidien afin de limiter au maximum son empreinte sur l'environnement.

Ainsi Nagual Consulting en tant que cabinet responsable agit énergiquement pour l'environnement.

Il s'agit concrètement pour Nagual Consulting de le renouveler :

- **Réduire son impact carbone**

Achats responsables :

- Lors de tout achat informatique nous privilégions le matériel respectant l'environnement et en particulier les matériels à faible consommation d'énergie (label « energy star » par ex.)
- Achats de consommables (cartouches imprimantes) de fabrication française aux normes respectant l'environnement

Communication digitale :

- Dématérialisation de documents internes à nos collaborateurs via notre site intranet tels que les fiches de paies, les notes d'information interne, les comptes-rendus d'activité mensuel
- Bonne utilisation des e-mails :
Les mails sont une source de consommation d'énergie absolument énorme. En effet, derrière l'envoi d'un mail et leur stockage, et en réalité derrière tout le réseau internet, il y a des **serveurs informatiques** qui travaillent toute l'année, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les **data centers** sont les infrastructures où des **milliers de kilomètres de câbles** et des centaines de serveurs sont stockés et tournent à toute heure du jour ou de la nuit. Ils consomment énormément d'**électricité** pour fonctionner, mais également pour les garder à bonne température. En tout, un e-mail «



parcourt » environ **15 000 kilomètres de câbles** pour arriver à destination. Mais c'est également sans compter l'énergie que consomment les ordinateurs sur lesquels nous travaillons ainsi que les **serveurs de stockage** des boîtes de réception.

Les infrastructures informatiques ont donc un impact important sur l'environnement. L'ADEME estimait effectivement en 2014 qu'**1 Mo** envoyé correspondait à **15 grammes de CO2** ! Ainsi, selon le poids de l'e-mail échangé, l'impact peut varier : imaginons que vous envoyiez 30 mails par jour à différents destinataires pendant un an, cela correspond à presque **330 kg de CO2**, soit plusieurs milliers de km d'essence utilisés en voiture.

Et le CO2 n'est pas la seule émission causée par l'envoi d'e-mails. Traduit en données, 1 Mo en pièce jointe dans un e-mail serait l'équivalent de **7,5 grammes de fer**. Cela est dû aux serveurs des data centers qui requièrent des métaux et des ressources importants pour être fabriqués et entretenus. Enfin, il faut également parler des spams, ces mails intempestifs que l'on reçoit par centaines. Dans le monde entier, les spams utiliseraient autant d'énergie plus de **2 millions de foyers américains** annuellement !

Nous sensibilisons donc nos collaborateurs de plusieurs manières en leur communiquant :

- D'essayer de **réduire au maximum les mails inutiles**, ainsi que la mise en copie de responsables ou collègues qui ne sont pas indispensables.
- D'installer un **logiciel anti-spam** ou faire en sorte de les limiter en se désabonnant des newsletters qui ne les intéressent pas.
- De vider régulièrement leur **corbeille de mails** et la boîte de spams. Ces données sont stockées dans des serveurs et prennent de la place et de l'énergie !
- D'optimiser l'envoi des pièces-jointes afin de réduire le poids de ceux-ci et donc l'empreinte carbone émise

Déplacements et Transports :

- Le vélo étant l'un des modes de transport le plus écologique possible puisqu'il y n'entraîne aucune émission de CO2 et réduit ainsi globalement l'empreinte carbone individuelle, avec le développement de ce mode de transport en ville (« Vélib' » par ex.), nous travaillons sur des axes de réflexions d'incitations pour nos collaborateurs à l'utilisation de ce moyen de transports, qui pourraient être une participation financière par exemple lors de déplacement entre leur lieux de missions chez nos clients.

Tri et recyclage des déchets :

- Impressions et photocopies en recto/verso, en noir et blanc si couleur pas indispensable, ce qui préserve par la même occasion la longévité des cartouches



imprimantes couleur, récupération au maximum de papier pour en faire des « brouillons », utilisation de papiers recyclés ou de haute qualité environnementale

- Tri sélectif (papier, cartons/verre/autres), centralisation des cartouches d'encre, ampoules et piles usagées pour dépôt en points pour recyclage

Nous nous imposons déjà de rapporter notre matériel informatique vétuste lorsque cela se présente auprès d'une association caritative pour recyclage en faveur de personnes défavorisées.

→ *exemple : achat d'une nouvelle imprimante auprès d'une société française en novembre 2016 avec engagement de se fournir les consommables cartouches d'encre par leur intermédiaire (reconditionnées en France et compatibles, avec récupération de celles usagées). Reprise de notre imprimante inutilisable par cette même société pour reconditionnement et don à titre caritatif à un hôpital de la région.*

Centralisation et dépôt à un point de récupération de nos bouchons plastiques pour l'association « bouchons d'amour » pour la contribution à la fabrication de fauteuils pour personnes handicapées.

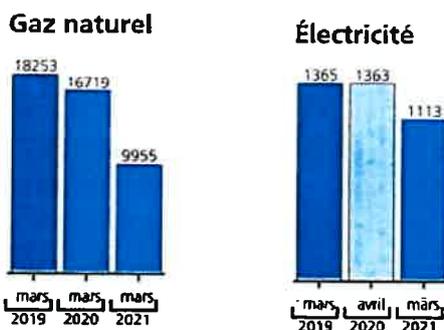
Centralisation et dépôt à un point de récupération pour recyclage de nos capsules café.

Utilisation de vaisselle en « dur » (verres, tasses, couverts..), de chiffons torchons pour éviter d'utiliser du papier, des gobelets/plastiques/couverts en plastique.

Afin de réduire notre consommation d'énergie:

- mise en place d'une règle interne par le biais de la coupure de notre système de serveur dans un créneau horaire de 22h00 à 6h00
- achat d'ampoules à faible consommation d'énergie
- Equipement de notre système de chauffage d'un thermostat afin de maîtriser la température ambiante

→ mesures :



Nous privilégions la communication externe avec nos clients/fournisseurs par le biais de documents dématérialisés dès que cela est possible (factures, bon de commande...).



Nous favorisons l'utilisation de tablettes informatiques pour la présentation de notre entreprise, nos activités, plaquette commerciale chez nos clients.

Limitation des impressions de mails autant que possible (apposition dans la signature d'une incitation à ne pas imprimer inutilement « *Pensez ECOlogie - Faites bonne impression... n'imprimez ce mail qu'en cas de besoin* »

- Sensibiliser ses collaborateurs à aller dans le sens de ses valeurs (rappel des gestes en faveur de l'environnement lors des entretiens individuels annuel)
- Diffuser nos engagements auprès de nos clients (via nos collaborateurs imprégnés du sujet)
- Sensibilisation de nos collaborateurs aux valeurs du Pacte Mondial par la diffusion de notre COP que nous encourageons à promouvoir dans leur quotidien professionnel et privé.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La reconnaissance d'un cabinet de conseil auprès de ses clients et ses pairs passe par une exemplarité en termes d'intégrité et d'éthique dans la gestion de ses affaires.

C'est pourquoi dès la création du cabinet nous avons souhaité nous doter d'une charte d'éthique et déontologique fondatrice de la colonne vertébrale de notre cabinet.

La confiance que nous accordent nos clients est portée par le respect scrupuleux de la confidentialité des informations que nous échangeons.

La sécurité des données personnelles de nos collaborateurs ou professionnelles de nos clients et fournisseurs sont au cœur de nos préoccupations.

Nous avons pour ce faire mis en place un ensemble de mesures visant à améliorer la sécurité de nos serveurs (intranet, site web/adresse emails) et publions (voir les mentions légales de notre site internet) la possibilité d'exercer son droit de rectification des données personnels que nous collectons.

Pour nous adapter aux enjeux du numérique et garantir une meilleure maîtrise des données personnelles, nous continuons de travailler sur notre mise en conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) afin d'améliorer toujours nos services, notre relation avec nos clients, et ainsi faciliter la collaboration et la mobilité.

Nous respectons les règles fiscales et déontologiques sur les cadeaux d'entreprises des clients de même que les obligations légales sur chaque déclaration et versement aux organismes sociaux.

Nous tenons un suivi très rigoureux dans nos écritures comptables et tous nos comptes sont soumis à vérification auprès d'un expert-comptable extérieur.